

Charte d'engagement

au bon usage de la messagerie sécurisée APICRYPT®

La messagerie médicale sécurisée est un outil qui permet d'améliorer la qualité des soins, en facilitant l'import des données médicales dans les logiciels de gestion de dossier patient. Tout est automatisé et vos dossiers sont documentés en quelques clics ce qui vous offre un gain de temps considérable et vous permet de recentrer votre énergie vers votre véritable vocation : le soin.

L'objectif de cette charte est de vous rappeler les quelques règles à respecter pour simplifier les échanges avec vos confrères.

Les courriers que vous envoyez sont destinés à être intégrés dans les dossiers médicaux de vos correspondants. Or, les outils de réception sont très divers et pour éviter les erreurs de transmission, il convient de respecter les principes ci-après :

ART 1. JE ME LIMITE AUX COMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES.

La messagerie électronique sécurisée sert avant tout à intégrer les données dans le dossier médical, c'est sa fonction première et exclusive. Les communications privées n'ont vocation ni à être sécurisées ni intégrées dans un logiciel métier.

ART 2. JE NE FAIS PAS D'ENVOI GROUPÉ DE TYPE ANNONCE, INVITATION...

Utiliser Apicrypt pour faire des envois groupés à des apicrypteurs est proscrit. Ce genre de message peut être assimilé à un SPAM dans la mesure où il s'agit d'un message non-désiré et qui risque de bloquer les logiciels de vos correspondants.

ART 3. JE PRIVILÉGIE LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION DANS LE CORPS DU MESSAGE.

Il faut éviter de transmettre l'information sous forme de document joint car cela peut être source d'erreur. Il est important que le texte apparaisse directement dans le corps du message car seuls quelques rares logiciels médicaux travaillent efficacement avec des documents joints.

ART 4. JE REMPLIS CORRECTEMENT L'EN-TÊTE DE MESSAGE (EN-TÊTE DIT HPRIM).

Il faut indiquer au minimum les nom, prénom et date de naissance du patient. Ces informations permettront une intégration facile dans les dossiers médicaux respectifs.

ART 5. JE PENSE À VÉRIFIER MES MESSAGES.

Les messages doivent être vérifiés avant envoi même s'il ne s'agit que de l'envoi de comptes-rendus.

À noter : en cas d'erreur dans l'adresse email de votre correspondant, un message électronique vous sera envoyé pour vous signaler l'incident.

Je m'engage à respecter et à faire respecter, par mes collaborateurs ou sous-traitants, les articles de la charte précités.

Nom Prénom

Fait le à

Référence dossier Signature

À retourner à l'APICEM SARL

**3, route de Bergues CS 20 007
F-59412 COUDEKERQUE Cedex 2**

Tél : +33(0)3 28 63 00 65 - mail : infoapicrypt@apicrypt.org